

Étapes de référencement

Équipe spécialisée en gestion des symptômes comportementaux et psychologiques de la démence

Le but de l'équipe spécialisée en gestion des symptômes comportementaux et psychologiques de la démence (SCPD) des services ambulatoires spécialisés de gériatrie est d'améliorer la qualité de vie des usagers, incluant leurs proches, en soutenant les services de 1re ligne en identifiant les facteurs causals, provocants et aggravants des SCPD chez une clientèle gériatrique afin de les réduire. Voici le processus de référencement si vous croyez qu'un usager nécessite ce service.

Tout intervenant peut faire une demande de consultation lorsqu'il détecte la présence d'un SCPD complexe ou persistant ou que les interventions de base tentées ne sont pas parvenues à résoudre la situation jugée problématique. L'équipe spécialisée en gestion des SCPD offre des évaluations et des interventions de courte durée directement dans le milieu de vie de l'utilisateur.

Critères d'inclusion :

- Diagnostic de trouble neurocognitif (TNC).
- Présence de SCPD complexe ou persistant associé à un trouble neurocognitif majeur (TNCM), et ce malgré l'application d'interventions pharmacologiques et non-pharmacologiques de première intention.
- Intervenancier-pivot impliqué dans le dossier de l'utilisateur.

Critères d'exclusion :

- Usager ne réside pas sur le territoire du CISSS de la Montérégie-Ouest. ^[1]
- Usager hospitalisé.
- Condition de santé physique ou mentale nécessitant une hospitalisation ou une prise en charge aiguë.
- Usager ayant un statut de soins palliatifs ou de fin de vie.
- Profil de santé mentale instable en l'absence de problématique liée au vieillissement.
- Diagnostic de déficience intellectuelle en l'absence de problématique liée au vieillissement.
- Traumatisme crânio-cérébral en l'absence de problématique liée au vieillissement
- Problème actif d'alcoolisme ou de toxicomanie.

^[1] Dans le cas où l'utilisateur ne demeure pas sur le territoire du CISSS de la Montérégie-Ouest, il est de préférence orienté vers un service équivalent sur son territoire. Si un tel service n'existe pas ou si l'aîné refuse cette réorientation, les services lui seront offerts par le programme sur un mode ambulatoire seulement. Aucune visite à domicile ne sera possible.

Le formulaire de référence [Demande services ambulatoires spécialisés de gériatrie](#) doit être complété et acheminé par courriel au cigs.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca

Documents à joindre à la référence :

Obligatoires	Recommandés (si disponibles)
<ul style="list-style-type: none">• Profil pharmacologique (-3 mois)• Plan d'intervention actif ou description des interventions pharmacologiques et non-pharmacologiques tentées et leur efficacité• Bilan sanguin, analyse culture d'urine• Rapports de consultation médicale	<ul style="list-style-type: none">• Tests d'évaluation cognitive (-6 mois) MMSE ou MoCA, horloge• Histoire de vie

Considérant que le programme offre des services spécialisés, chaque patient doit être évalué et recommandé par un intervenant du réseau de la santé. En ce sens, une consultation téléphonique préalable peut soutenir les intervenants de la 1^{re} ligne et orienter ensuite vers une demande de services.

Appelez au besoin le 450 455-6171, poste 71373.